#154 #154

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DU THOU (17) - RÉDACTION : COMMISSION COMMUNICATION MISE EN PAGE : AGNÈS BERNARD - IMPRIMERIE MINGOT - TIRÉ À 750 EXEMPLAIRES SUR PAPIER ISSU DE FORÊT GÉRÉE DURABLEMENT





Chères Tholusiennes, Chers Tholusiens,

Cette année 2015 a été marquée par des évènements tragiques qui nous ont profondément atteints, mais qui ont une nouvelle fois permis de montrer l'attachement à nos valeurs démocratiques et de solidarité. Puisse 2016 nous épargner de revivre de telles horreurs et souder notre pays face à cette adversité sans visage.

C'est au nom de ces valeurs que le Conseil municipal, les employés communaux et moi-même vous présentons nos meilleurs vœux de bonne santé, de réussite dans vos projets professionnels, personnels et familiaux. Et bien sûr, souhaitons à notre commune une année sereine avec la concrétisation de nombreux projets et un fonctionnement de qualité des services qu'elle propose.

Les réalisations de l'année 2015 montrent le dynamisme de notre commune et ce dans des domaines très divers ; en voici les principales concrétisations.

La première revient à notre Conseil Municipal des Enfants (CME) qui a prouvé son sérieux et proposé le **compostage des déchets alimentaires** de la cantine ainsi que la création d'une aire de jeux. Ce Conseil vient d'être renouvelé en octobre dernier.

Pour rester dans la jeunesse, le SIVOS (gestion des écoles et restauration scolaire avec Landrais) a œuvré pour le bien de nos 335 élèves des écoles maternelles (130) et élémentaires (205) en faisant des aménagements de classes et en proposant des sorties pédagogiques, telle la classe de neige à Lamoura.

La commission Bâtiments a terminé l'agenda programmé d'accessibilité qui est le prélude obligatoire à la réalisation des travaux sur les 3 années à venir. L'agrandissement de la mairie en est à la phase travaux, qui est retardée de quelques semaines, à la suite de la découverte d'un câble électrique enterré sûrement pas à la place qui aurait dû être la sienne.

En voirie, notre patience a été récompensée avec la création ou l'amélioration de voies entre La Gravelle

et Cigogne et Charmeneuil et la route entre Cigogne et la route de Ciré, cela sans coût pour la commune, excepté la réfection entre les routes de Ciré et Ardillières. Reste maintenant à insister auprès du département pour continuer cette voie jusqu'à la route de Landrais. Quelques autres travaux ont été réalisés : rue de la Chevalerie à la Gare, rues à La Preuille, aménagements à Cigogne et bicouche refait sur de nombreuses voies entre les villages.

En matière d'environnement, outre le fait de ne plus traiter chimiquement les espaces à désherber, ou d'implanter quelques petits jardins partagés, un énorme travail de plantation a été effectué début décembre : plus de 1700 plants d'arbres ou d'arbustes mis en place à Charmeneuil. Bravo à l'équipe d'organisation et merci aux bénévoles qui se sont mobilisés ces deux samedis matin. C'est une petite contribution à la COP 21.

Un travail de réfection important a été fait sur le **ter- rain de football** qui était bien dégradé. Outre les élus et l'équipe technique, je salue particulièrement Jean-Claude Ballanger pour son aide précieuse.

Un nouvel outil à votre service a été préparé par la commission Communication : vous pouvez maintenant découvrir notre **nouveau site Internet** qui présente tous les aspects de notre vie communale et les liens utiles à vos questionnements.

Bravo encore pour les manifestations organisées par la commission Animation qui a permis de nombreux moments de rencontres et de convivialité avec notamment la Journée des associations ou encore le spectacle de Noël pour les enfants. Je n'oublie pas L'Accorderie lancée depuis le début de l'année qui organise des échanges de prestations basés sur le temps consacré et qui voit ses adhérents de plus en plus nombreux chaque mois.

Depuis le mois de novembre, nous avons installé un **petit marché du dimanche matin** près des commerces du centre bourg. Il en est à son balbutiement et devrait s'étoffer d'ici quelques semaines. Nous possédons maintenant de nombreux commerces et services sur différents sites de la commune et, qui plus est, de qualité et sans prix plus élevés qu'à l'extérieur; nous en sommes fiers car nous souhaitons développer « les circuits courts ». A nous tous de les faire vivre pour qu'ils puissent continuer leur activité le plus longtemps possible.

Nos associations n'ont pas été en reste et dans leurs domaines respectifs ont assuré des prestations qui ont satisfait les besoins de chacun. Merci à tous les bénévoles ou permanents.

Malheureusement, nous avons, cet été, subi 2 vols importants (ateliers municipaux et éclairage terrain de football). Nous avons pris des **mesures de protection** que nous pensons efficaces et permettront de ne plus connaître de tels préjudices.

Un regret, c'est celui de n'avoir pas pu concrétiser la Commune Nouvelle avec Landrais, qui nous aurait permis de mutualiser encore plus d'éléments que ceux liés aux écoles.

Pour clore le chapitre **2015**, je tiens à remercier Françoise Vaud qui a assuré avec ferveur les visites auprès des personnes âgées et qui prend une retraite bien méritée. Elle est remplacée par M.-Christine Pierre-dit-Treuiller.

2016 s'annonce sous des hospices particuliers, avec l'envie de continuer à investir pour améliorer les infrastructures, mais aussi avec le souci de rigueur budgétaire, sachant que l'Etat va encore cette année et l'année prochaine nous amputer d'une partie de la DGF (dotation globale de fonctionnement) et que nous ne voulons pas toucher à l'impôt communal.

Quels sont les travaux envisagés pour 2016?

Dès les premiers jours de janvier, devait commencer l'agrandissement de la mairie ; la présence inadéquate d'un câble électrique haute tension a obligé de retarder les travaux jusqu'à son dévoiement par ERDF. Nous espérons tout de même une livraison pour l'automne. Les autres programmations concernant les bâtiments portent surtout sur l'amélioration de l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, et un rafraîchissement de plusieurs classes de l'école.

A la Gare, après la démolition des anciens logements SNCF, la construction des **7 maisons en Prim' Access** par la Compagnie vendéenne du logement va bientôt débuter pour une livraison en fin d'année. A Cigogne sur l'ancien terrain de football, les travaux des voiries et réseaux du lotissement communal débuteront en mi-année.

Les médecins vont acheter un terrain et faire construire un **nouveau cabinet médical** en face des locaux des kinésithérapeutes ; ouverture prévue en fin d'année.



Arrêt TER et travaux sur les voies ferrées : lire page 20

Nous projetons un certain nombre de travaux sur nos voiries, voies communales hors bourg, mais aussi des **sécurisations pour les piétons** (La Folie, entre Charmeneuil et Cigogne, et au bourg). Mais nous dépendons du Département pour les réalisations. Nous faisons le forcing pour que cela soit fait le plus rapidement possible.

A l'automne prochain, nous ferons une seconde campagne de plantations, à Charmeneuil encore. Et bien sûr, les animations et fêtes seront encore à l'ordre du jour.

Au mois d'octobre, la **collecte des ordures ménagères** va être complètement modifiée. Les jours des tournées actuelles seront sûrement changés. Vous allez être informés, un agent de Cyclad passera dans chaque foyer et une réunion publique sera organisée en mai ou juin.

Nous venons de recevoir les chiffres de la population, estimés par l'INSEE, pour cette nouvelle année : **1 873 habitants**.

Nous saurons dans quelques mois le nombre exact d'habitants, puisque entre le 21 janvier et le 20 février, nous allons être recensés. Depuis environ 3 ans, nous constatons une évolution dans l'accueil de

Suite page 4



L'édito (suite)

nouveaux Tholusiens : de nombreux retraités venus principalement de la région parisienne ou de l'Est de la France se sont installés au Thou, achetant souvent des maisons construites quelques années avant par de jeunes couples. Je leur souhaite la bienvenue, et les encourage à participer aux nombreuses activités proposées sur notre commune.

La création de la nouvelle grande **Région Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes** nous éloigne un peu plus des centres de décision. Le Thou, dans ce très vaste ensemble de près de 6 millions d'habitants, ne représente pas grand chose (1/3200°). De ce fait, les regroupements territoriaux par bassins de vie sont en redécoupages permanents pour atteindre des niveaux pertinents.

Au premier niveau, c'est la Communauté de Communes Aunis Sud, forte de 32 000 habitants, qui assure les compétences que les communes ne peuvent plus assumer seules. C'est le cas pour le développement économique (création de zones, aides aux entreprises...), pour les aides sociales (CIAS, soutien aux associations intercommunales), pour l'enfancejeunesse (soutien aux TAP, aux structures d'accueil périscolaires et pendant les vacances, actions envers les ados...), les équipements sportifs intercommunaux : stades (sauf football), piscines, gymnases, et des actions culturelles (soutien au Palace de Surgères, écoles de musique, réseau bibliothèques...) et des actions environnementales. Elle est devenue, par obligation, compétente pour le droit du sol et, de ce fait, instruit maintenant en lieu et place de l'Etat les permis de construire. Elle a pris la compétence PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) et va préparer ce nouveau document d'aménagement (zones constructibles, zones économiques, zones naturelles à préserver, ainsi qu'un Plan local de l'Habitat (orientation pour les types d'habitat, de revitalisation...).

Ce PLUi devra lui aussi être cohérent avec le **SCOT du Pays d'Aunis** (Schéma de COhérence Territoriale) qui définit les orientations en matière d'aménagement du territoire. Mais celui-ci va être fusionné d'ici à 3 ans avec le SCOT de la CdA de La Rochelle qui donnera les grands principes d'aménagement tant économico-commercial qu'environnemental ou encore de déplacement-mobilité et de programmation foncière.

Il réunira les deux CdC du Pays d'Aunis (Sud et Atlantique) et la CdA de La Rochelle. Il sera composé de **20 membres** dont je ferai partie. Quant au Pays d'Aunis, il cessera d'exister le 31 décembre prochain. Les deux CdC reprendront une partie de ses compétences : tourisme et SIG (cartographie cadastrale et des réseaux...).

Et pour avoir plus de chance d'être entendus et reconnus, les CdA de La Rochelle, Niort, Rochefort, et plusieurs CdC de Vendée et nos deux CdC d'Aunis se regroupent (sans création de structure) sous forme de pôle métropolitain fort de 450 000 habitants, avec comme principaux thèmes de réflexion l'économie et la mobilité.

Je vous renouvelle mes vœux pour 2016. Bonne lecture de ce nouveau numéro.

■ Christian BRUNIER Maire

Conseils municipaux,

résumé des comptes rendus

Conseil municipal du 15 octobre 2015

■ Acquisition d'une débroussailleuse électrique

Cet équipement peut bénéficier d'une subvention à hauteur de 70 % de la part de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Montant Hors Taxes

de l'équipement 2 670 €

 Montant de la subvention attendue 1 869 €

• Autofinancement sur montant HT 801 €

■ Décisions du maire

Alarmes aux ateliers communaux : devis en cours d'analyse.

Eclairage du terrain de football : le devis proposé par le SDEER a été signé. Les travaux seront réalisés pendant les vacances de la Toussaint.

Comptes rendus des commissions

Urbanisme : lotissement communal Le permis d'aménager pourrait être déposé en janvier 2016.

Principes d'aménagement : voirie partagée de 5 mètres de large. Il est proposé de traiter les corps de rues en créant une zone non aedificandi à végétaliser par la commune et à rétrocéder aux propriétaires. La commune ne souhaite pas construire de logements sociaux sur l'emprise du projet. A terme la création de ce type de logements est envisagée avec les recettes générées par l'opération.

Marché dominical

Avant les fêtes de noël, un marché sera organisé les dimanches matins en partenariat avec les commerçants du centre bourg. Une zone de 100 m² sera terrassée sur l'espace vert situé entre la boulangerie et

Rappel:

les séances du Conseil municipal sont publiques (les dates sont affichées sur le panneau dans l'entrée de la mairie) le multiservices. Une dizaine de commerçants ambulants ont été contactés (produits alimentaires exclusivement).

■ Information et questions diverses

CDC Aunis Sud : le maire présente le rapport d'activités 2014. Aucune remarque.

Métropole : une réflexion commune est engagée entre les CDA de La Rochelle et de Niort pour la création d'une métropole.

Arrêt TER : le tronçon La Rochelle - Niort sera fermé du 9 mai au 19 juin 2016 pour travaux.

Le parking nord sera aménagé par la CdC Aunis Sud. Pour le parking sud : voir qui en aura la charge. Ouverture : 10 décembre 2016. 5 arrêts par jour sont prévus.

Recensement de la population : le recrutement des agents recenseurs est en cours.

Extension de la mairie : marché clos depuis le 29 septembre 2015. 88 offres retenues en cours d'analyse chez le maître d'œuvre.

La commission MAPA se tiendra le 21 octobre pour étude des offres. Le Conseil se réunira le 2 novembre 2015 pour le choix des entre-

Elections régionales : le maire rappelle que les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre

Conseil municipal du 2 novembre 2015

■ Alarme pour les ateliers municipaux

Michel Bernard présente les propositions commerciales. Considérant l'importance des montants, il est décidé d'acquérir une alarme plus « modeste » à installer par les services techniques municipaux.

■ Comptes rendus des commissions

Voirie : priorité pour 2016, la réfection de la rue du Four à Chaux. Les travaux de l'écoulement pluvial de La Preuille vont bientôt démarrer. La Folie : busage des fossés courant semaines 46 – 47.

Marché dominical: La plateforme sera mise en œuvre par les services techniques.

■ Informations

et questions diverses

Balades thermographiques: la CdC propose d'organiser des balades thermographiques dont le but est de constater la performance énergétique des habitations. D. Ballanger est nommée référente.

Conseil municipal du 18 novembre 2015

■ Extension de la mairie

Le Département de la Charente-Maritime peut financer ce projet à hauteur de 25 % ; le plan de financement suivant est proposé :

• Montant total des travaux HT 301 338,45 €

• Subvention Département 75 334,61 €

• Subvention Région (FRIL) 40 000,00 €

• Etat (DETR) : 73 947,86 €

• Autofinancement (sur HT) 112 055.98 €

■ Comptes rendus des commissions

Animation : Jeux intervillages : refus d'adhérer à la nouvelle association. Affaire à suivre ; Noël des enfants : 2 spectacles auront lieu le 20 décembre.

Communication: le nouveau site internet est opérationnel.

Conseil Municipal d'Enfants: le nouveau CME est en place.

■ Informations et questions diverses

CdC Aunis Sud: ordures ménagères: la mise en œuvre de la collecte automatisée sera effective à compter du 1er octobre 2016, tous les 15 jours.

La voirie de la zone d'activité du Fief-Girard revient dans le domaine communal. L'entretien sera assuré par la CdC.

Arrêts de TER : les travaux débuteront en février 2016. Pas de circu-

lation des trains entre les 5 mai et 19 juin 2016. 5 arrêts sont prévus. Haut débit : un schéma départemental a été élaboré. La CdC Aunis Sud (dont la commune du Thou) est incluse dans la 1^{re} tranche 2015 – 2020.

Téléthon: l'association « Thou's dehors » organise une marche dont les recettes seront reversées au Téléthon.

Conseil municipal du 10 décembre 2015

■ Cession d'un terrain communal à Cyclad

Pour agrandir la déchetterie du Thou, la commune cède à Cyclad (ex SMIcTOM) une parcelle cadastrée A1209 d'une superficie de 617 m² au tarif de 0,40 €/m².

Agents recenseurs

Le recensement de la population aura lieu entre les 20 janvier et 21 février 2016.

Trois agents recenseurs doivent être recrutés.

Compte rendu des commissions

Animation

Noël des enfants : le spectacle prévu le 20 décembre sera organisé en 2 fois. 400 enfants seront accueillis.

Marché de Noël : le 12 décembre toute la journée.

Les vœux du maire auront lieu le 11 janvier 2016 à la salle des fêtes. *Environnement - embellissement* Finalisation des plantations à Charmeneuil le 12 décembre en matinée.

■ Informations et questions diverses

Arrêts de TER

Proposition d'horaires. A valider. La société COLAS, en charge des travaux, cherche un terrain pour entreposer le matériel.

Mairie 05 46 35 51 58

Lundi de 8 hà 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 Mardi, mercredi, jeudi de 8 hà 12 h et de 14 hà 16 h 30 Vendredi de 8 h à 12 h

Poste 05 46 35 51 57 Du lundi au vendredi de 8 hà 12 h et de 14 hà 16 h Samedi de 8 h à 11 h Levée du courrier: 12 h (samedi 11 h)

> Kinésithérapeutes 05 46 68 28 46 Infirmières 06 26 77 11 01

Ostéopathe 05 46 07 64 69

Orthophoniste 05 46 09 05 34

Urgences 15 Pompiers 18

Médecins

Un numéro unique pour les 3 médecins: 05 46 27 52 29

Pharmacie de garde Contacter la gendarmerie d'Aigrefeuille: 05 46 35 50 08

Secteur pastoral Aigrefeuille - La Jarrie

Presbytère: 32, place de la République à Aigrefeuille 05 46 35 51 01 paroisse.aigrefeuille@orange.fr

Vie municipale

Motion relative au Marché transatlantique

La Commission Européenne négocie actuellement deux accords de libre-échange : l'AECG avec le Canada et le PTCI (ou TAFTA en anglais) avec les États-Unis. Ils visent à instaurer un vaste marché dérégulé : le Grand Marché Transatlantique (GMT).

Négociés dans le plus grand secret, ces traités pourraient être ratifiés sans la moindre consultation des citoyens ni du Parlement. Ces accords s'appliqueront à tous les niveaux de l'État, y compris au niveau des communes.

Le but de la négociation est d'aller au-delà même des accords de l'OMC, en particulier en obligeant les États et les collectivités locales à accorder au privé et aux entreprises étrangères tout avantage accordé au public et au local, ce qui rendra impossible financièrement le maintien des services publics et le soutien de l'économie locale.

Ces traités visent ensuite à réduire les «barrières non-tarifaires» : ils prévoient en effet que les législations et les normes (sociales, environnementales, sanitaires, phytosanitaires, techniques) soient «harmonisées» pour faciliter le libre-échange.

Or les USA sont aujourd'hui en dehors des principaux cadres de droit international en matière écologique, sociale, culturelle ou de droit du travail. Ils refusent d'appliquer les conventions de l'OIT, le protocole de Kyoto contre le réchauffement climatique, la convention pour la biodiversité et les conventions de l'UNESCO sur la diversité culturelle. Leurs normes et règlements sont beaucoup moins protecteurs pour les populations qu'en Europe. Ce marché libéralisé avec le Canada et les Etats-Unis tirerait donc toute l'UE vers le bas.

De plus, ces traités permettraient aux grosses entreprises, via le «mécanisme du règlement des différends» d'attaquer devant une juridiction privée les États ou collectivités locales qui ne se plieraient pas à ces exigences de dérégulation et limiteraient ainsi leurs «bénéfices escomptés».

Elles pourraient de ce fait réclamer de lourds dommages et intérêts à l'État ou aux communes, faisant exploser la dette publique.

Pour toutes ces raisons, le Conseil municipal :

- 1) manifeste son opposition à ces traités visant à la marchandisation du monde;
- 2) demande un moratoire sur les négociations de l'AECG et du PTIC et la diffusion immédiate des éléments de la négocia-
- 3) refuse toute tentative d'affaiblir le cadre réglementaire national et européen en matière d'environnement, de santé, de protection des travailleurs et des consommateurs ;
- 4) se déclare hors Grand Marché Transatlantique.

Commission **Environnement**

Responsable: Didier QUINCONNEAU

PLANTATIONS

Je plante, tu plantes, nous plantons.

Les 5 et le 12 décembre derniers, c'était le rendez-vous de tous ceux qui désiraient faire un petit geste pour embellir leur commune en participant à la plantation d'une haie champêtre et d'un bosquet à Charmeneuil, au nord du lotissement «Les Prunus». Bien sûr, il fallait un peu d'imagination pour voir un futur bel et grand arbre en plantant une simple brindille de quelques dizaines de centimètres, mais pour les habitants du Thou présents en ces matinées brumeuses, la motivation était là. Résultat : 1700 jeunes plants d'une vingtaine d'espèces différentes installés. L'appel aux bonnes volontés diffusé dans les boîtes aux lettres, à l'école et par l'intermédiaire du nouveau Conseil Municipal des Enfants a permis de rassembler des planteurs de 5 à 77 ans qui ont collaboré pour que le projet aboutisse.

Mais qui a payé?

Le Département pour le matériel et les végétaux et pour la Commune, 0 euros mais de la volonté et de l'enTHOUsiasme. Maintenant patience... ça pousse. Un grand merci à la guarantaine de participants et rendezvous pour de prochains projets «nature».

PLAN SOLAIRE RÉGIONAL

Sur chaque commune, les toitures des bâtiments présentent un potentiel d'énergie renouvelable important. Le cadastre solaire de votre commune, réalisé par le Centre Régional des Energies Renouvelables, permet d'évaluer le potentiel photovoltaïque de chaque toiture.

A l'heure de l'augmentation du coût de l'électricité, une installation photovoltaïque peut réduire sensiblement la facture énergétique en cas d'autoconsommation ou procurer des revenus complémentaires en cas de vente de l'électricité. Grâce à l'intégration au bâti, elle permet également de financer la rénovation de couverture.

Pour développer vos projets, le CRER conseille gratuitement les particuliers de manière neutre et objective. Une présentation publique du cadastre solaire sera réalisée prochainement dans notre commune.

> Pour plus d'informations : 05 49 08 24 24 (ou mairie du Thou) edouard.chesnel@crer.info - www.crer.info





CYCLAD

Vendredi 4 mars, de 13 h 30 à 18 h, dernière distribution en nombre restreint des sacs jaunes et noirs.

Dans le courant de l'année, CYCLAD va fournir à chaque foyer un bac jaune et vert.

Quelques conseils d'utilisation seront donnés lors de cette distribution.

Le calendrier sera modifié, les rythmes de passage aussi : bac jaune toutes les semaines et bac vert toutes les deux semaines.

Une réunion publique sera également programmée.

Plus de détails dans le prochain Tholusien.



extrait du Conseil du 15 octobre 2015

Commission Animation

Responsable: Marc CHARPENTIER

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



REPAS DES AÎNÉS



Rédiger un document tel qu'une lettre de motivation ou un CV peut s'avérer être une tâche compliquée pour certains, déja confrontés à des difficultés professionnelles, financières ou familiales.

ECRIVAIN

PUBLIC

C'est pourquoi Mélanie Loiseau, écrivain public, est à votre disposition si vous souhaitez être aidé dans ce domaine. Elle propose ses services de relecture, correction, réécriture et rédaction de tous types de documents : courriers, lettre de motivation, CV...

Que vous soyez actifs, retraités, étudiants en cursus professionnel, demandeurs d'emploi, n'hésitez pas à la solliciter pour vous aider dans la rédaction de tous types de courriers.

> Mélanie LOISEAU 06 37 35 97 22 loiseau.jbm@orange.fr

Comme tous les ans, nous avons été heureux d'inviter les plus anciens d'entre nous à partager un repas à la salle des fêtes, après les cérémonies commémoratives du 11 Novembre.

Journée très conviviale, autour d'un repas concocté par M. Horvais, notre restaurateur «Terre et Mer», servi par la joyeuse équipe de nos Conseillers municipaux ainsi que M. le Maire. Mais, au-delà de ce repas, cette journée est l'occasion, parfois très rare pour certains, de se rencontrer, d'échanger et de partager un après-midi festif. En effet, nous avons eu la chance, encore cette année, que l'animation soit assurée par le groupe folklorique des Martrèches Tholusiennes.

La décoration de la salle a été assurée par mesdemoiselles Charron (Les Jardins de Romarine) qui ont aussi offert un cyclamen à chaque convive.

Nos deux doyens ont reçu : une plante pour Mme Rambaud et une bonne bouteille pour M. Héberlé.

Oue tous soient chaleureusement remerciés.

Nous donnons rendez-vous à tout le monde l'année prochaine.

SPECTACLE DE NOËL



La commission Animation remercie l'ensemble des parents présents pour le bon déroulement dans l'enchaînement des deux séances. Cette année le Noël des enfants, organisé par la commune, le dimanche 20 décembre, a rassemblé petits et grands. Deux représentations ont été mises en place pour permettre à un maximum d'enfants d'assister à cette fête.

Le spectacle, «Julien et les enfants du Monde», présenté par Isabelle Pradeau de « Planètesmômes», a rencontré un vif succès tant auprès des enfants que des parents.

Cette manifestation s'est clôturée par la venue du Père Noël et le goûter offert aux enfants fut très apprécié.



TAXI MOUETTES



NOUVEAUX SERVICES SUR LA COMMUNE

• Mickaël RENVERSADE
Artisan peintre
06 85 76 56 20
m.renversade78@gmail.com

• Olivier COTTRON
Petits travaux, transport
Charmeneuil
06 66 51 04 69
olivier.cottron@bbox.fr

POSTE

La distribution du courrier serait plus facile si toutes les boîtes à lettres portaient le nom des habitants de la maison et, éventuellement, le n° si celui-ci est absent ou peu visible.

TNT HD

Le 5 avril 2016, nous passons à la TNT Haute Définition. Etes-vous prêt ?

L'évolution de la norme de diffusion de la TNT aura lieu dans la nuit du 4 au 5 avril prochain. Si vous recevez la télévision par une antenne râteau, vérifiez que votre équipement est bien compatible TNT HD. Sinon, vous risquez de perdre la réception des chaînes après le 5 avril. Vérifiez sans attendre, et équipez-vous d'un adaptateur TNT HD le cas échéant!

Toutes les infos sur **www.recevoirlatnt.fr** ou au **0970 818 818** (prix d'un appel local).





L'accueil familial des personnes adultes handicapées

L'accueil familial est un mode d'hébergement qui permet aux personnes adultes en situation de handicap de pouvoir vivre dans le milieu ordinaire et bénéficier de l'accueil chaleureux d'un environnement familial.

Alternative à l'institution, ce mode d'accompagnement de la personne handicapée peut alors répondre au projet de vie de personnes ayant toujours vécues au sein de leur famille naturelle et pour lesquelles la vie en établissement n'est pas encore envisagée.

L'accueil familial peut aussi répondre à des adultes qui travaillent en ESAT ou qui, à l'heure de la retraite, ne souhaitent plus vivre en institution. L'accueil familial peut aussi venir en complémentarité d'un hébergement à plein temps dans un établissement spécialisé et permettre ainsi à la personne de pouvoir sortir de la collectivité le temps d'un week-end ou de courts séjours.

Mais à chaque personne son projet et le but de l'accueil familial est de pouvoir répondre au mieux aux besoins de chacun. C'est pour cela que l'accueil peut être permanent ou temporaire, à temps plein ou à temps partiel.

Devenir accueillant familial: comment, pour qui, pour quoi?

L'accueillant familial est une personne qui moyennant rémunération, accueille de façon permanente ou temporaire, une à trois personnes handicapées à son domicile.

L'accueil donne lieu à la signature d'un contrat appelé contrat de gré à gré, entre la personne accueillie, son représentant légal et l'accueillant.

Ce contrat prévoit une rémunération pour services rendus ainsi que 10% supplémentaire au titre des congés payés, une indemnité d'entretien pour les charges de la vie quotidienne (alimentation, chauffage, produits d'hygiène, entretien du linge) et une indemnité de mise à disposition de la chambre occupée.

La signature de ce contrat permet à l'accueillant familial d'acquérir une couverture sociale de par son inscription à l'URSSAF (sécurité sociale et retraite).

Pour devenir accueillant familial, le candidat doit déposer une demande auprès du Département. L'instruction de la demande porte sur les aptitudes physiques et morales du futur accueillant à pouvoir accueillir et prendre en charge une personne en situation de handicap ainsi que sur les conditions matérielles du logement.

L'agrément est délivré pour une durée de cinq ans et peut être renouvelé tant que les conditions le permettent. Durant le temps de l'agrément, les accueillants familiaux s'engagent à suivre des formations et collaborent avec le service de placement familial au suivi médico-social de la personne handicapée.

L'accueil familial pour les personnes adultes handicapées s'adresse à des personnes âgées de 20 à 60 ans (ou plus si le niveau d'autonomie permet à la personne de poursuivre sa vie dans le milieu ordinaire) et permet de rompre l'isolement, offre un cadre de vie sécurisant, de nouvelles relations sociales et un partage d'activités.

Pour plus de renseignements sur l'accueil familial des personnes adultes handicapées, vous pouvez contacter le service PReFASS (Placement Recherche de familles d'accueil et suivi social) de l'

ADAPEI 17 - 19 avenue Wilson 17300 Rochefort - 05 46 83 99 92

■ Pierrick Viton Chef de Service Foyer «Horizon» 22, rue de la Motte-Blanche 17290 LE THOU - 05-46-56-92-90



Cette année, le recensement se déroule dans notre commune !

Il a lieu du **21 janvier au 20 février 2016**. Se faire recenser est un geste civique, qui permet de déterminer la population officielle de chaque commune. C'est simple, utile et sûr...**et vous pouvez y répondre par internet!** Voici toutes les informations pour mieux comprendre et pour bien vous faire recenser

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Des résultats du recensement de la population découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet de prendre des décisions adaptées aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe!

LE RECENSEMENT, C'EST SIMPLE : RÉPONDEZ EN LIGNE COMME DÉJÀ 3,4 MILLIONS DE PERSONNES

Un agent recenseur recruté par la mairie se présentera chez vous, muni de sa carte officielle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne.

- Pour répondre par internet, rendez-vous sur le site : **www.le-recensement-et-moi.fr** et cliquez sur «Accéder au questionnaire en ligne». Utilisez votre code d'accès et votre mot de passe pour vous connecter. Ils figurent sur la notice d'information que l'agent recenseur vous a remise lors de son passage. Ensuite, vous n'avez plus qu'à vous laisser guider.
- Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, l'agent recenseur vous remettra lors de son passage les questionnaires papier concernant votre logement et les personnes qui y résident. Remplissez-les lisiblement. Il peut vous aider si vous le souhaitez et viendra ensuite les récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pouvez également les envoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement en ligne, c'est encore plus simple et cela a permis d'économiser 31 tonnes de papier en 2015. On a tous à y gagner !

LE RECENSEMENT, C'EST SÛR : VOS INFORMATIONS PERSONNELLES SONT PROTÉGÉES

Seul l'Insee est habilité à exploiter les questionnaires. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que les logements et les personnes ne sont comptés qu'une fois. Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont donc pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.le-recensement-et-moi.fr

Dans le cadre du recensement de la population qui se déroulera du 21 janvier 2016 au 20 février 2016 inclus, la commune du Thou a recruté **3 AGENTS RECENSEURS** :



Angélique BATY



Marlène GALLOT



Maryvonne TROUVÉ



Du côté de l'école



Bibliothèque municipale «Thou-Lire»

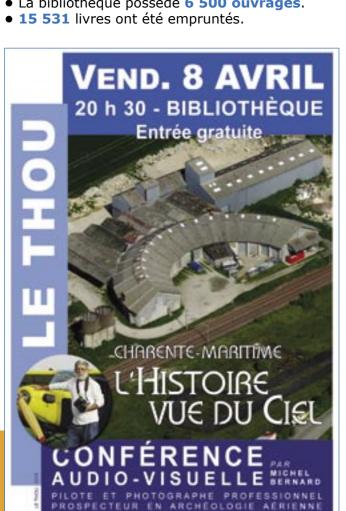
Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne année 2016 riche en belles lectures.

Nous remercions tous nos lecteurs, aussi bien adultes qu'enfants pour leur participation à la vie de la bibliothèque. 64 enfants ont participé à la Chasse au trésor organisée pendant les vacances de la Toussaint. 22 adultes participent au Prix des lecteurs qui a commencé le 26 septembre 2015.

La bibliothèque est un lieu de vie, nous vous attendons nombreux pour la faire vivre encore plus !!!

Bilan de l'activité 2015

- La bibliothèque possède 6 500 ouvrages.





Conte en bibliothèque : «Titine»

Activités à venir

- La bibliothèque accueillera jeudi 25 février 2016 à 10 h, dans le cadre de la Ronde des histoires, la conteuse Marie-Ange Frey pour son conte « Au pays des tototes et des doudous ». Cette animation gratuite est réservée aux enfants de 0 à 3 ans, accompagnés des parents, grands-parents ou nounou. Si vous êtes intéressés n'oubliez pas de vous inscrire!
- Vendredi 25 mars 2016 à 20 h, nous sommes heureux de vous proposer une soirée avec les
- « Croc'mots ». Les « Croc'mots » est une troupe de bénévoles qui met en scène des textes sous le signe de l'humour. Ce spectacle est gratuit et sera suivi d'une pause gourmande.
- Vendredi 8 avril 2016 à 20 h 30 : « Histoire de la Charente-maritime vue du ciel ». Conférence audio-visuelle par Michel BERNARD, pilote et photographe aérien professionnel, prospecteur en archéologie aérienne. Entrée gratuite (voir affiche ci-contre).

Petit rappel: les sacs mystères sont toujours à votre disposition. Alors, venez vite découvrir leur contenu!

Quelques derniers achats

Boussole de Mathias Enard (prix Goncourt). D'après une histoire vraie de Delphine De Vigan (prix Renaudot).

La dernière nuit du Raïs de Yasmina Khadra. Et bien d'autres encore!

Toute l'équipe vous renouvelle ses vœux pour cette année 2016, qu'elle vous apporte la joie et le plaisir de vous évader grâce à la lecture.

Horaires d'ouverture Lundi 9 h - 11 h

Mardi 16 h 30 - 18 h Mercredi 10 h - 12 h 30 et 17 h - 19 h Vendredi 16 h - 18 h 30 Samedi 10 h - 12 h

Contacts

05 46 35 90 73 - biblio.thoulire@laposte.net

Ecole élémentaire

Pour clôturer cette fin d'année 2015, l'école élémentaire a organisé ses traditionnels marchés de Noël:

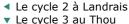
- mardi 15 décembre à Landrais (cycle 2),
- vendredi 18 décembre au Thou (cycle 3).

Ces manifestations ont permis l'exposition et la vente de différents objets confectionnés en classe avec les enseignants par l'ensemble des élèves de l'école élémentaire. Ces deux soirées, entrecoupées de chants (photos), ont rencontré un grand succès avec la présence de très nombreuses familles. L'association des parents d'élèves (APE) était présente avec la tenue d'un point buvette.

Ces manifestations contribuent au financement des classes découvertes et des sorties pédagogiques.

Merci de votre participation.







Les enseignants vous adressent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



LE THOLUSIEN - JANVIER 2016 LE THOLUSIEN - JANVIER 2016

Loto et apéro concert





apelethoulandrais@gmail.com ou 05 46 29 04 91



La rentrée, les fêtes de fin d'année?... «Ça, c'est fait!!! Alors bienvenue à 2016»

Aux premiers mots de cet article, se joignent à moi l'équipe d'animation et les membres du conseil d'administration pour vous souhaiter une année 2016 pleine de quiétude, douceur et dynamisme pour vous et vos enfants.

Loisirs

Sur l'accueil de Landrais (photos), Patricia Forestier a pris ses fonctions de directrice en septembre et a accompagné en douceur les enfants au changement de direction après le départ à la retraite de Martine Desray. Elle a pris le temps avec Benjamin (animateur) et les enfants accueillis de réinvestir les lieux en les réaménageant.

Sur le site du Thou, le premier trimestre de l'année scolaire a démarré au plus fort tout de suite avec 320 enfants participant aux TAP (sur 330 enfants inscrits au groupe scolaire). Le SIVOS nous en délègue l'organisation et nous proposons différentes activités à chaque groupe d'enfants tout au long de l'année.

Le dynamisme des vacances de la Toussaint et de Noël nous montre combien l'association est nécessaire à l'organisation des parents, mais surtout nous conforte dans nos choix internes car vous êtes toujours aussi nombreux à faire confiance à l'équipe de salariés qualifiée et volontaire! Les prochaines vacances seront celles d'hiver et l'ALSH sera ouvert du 15 au 26 février 2016.

Décision du Conseil d'administration

Comme toute entreprise au 1er janvier 2016, la mise en place du système de mutuelles obligatoires pour les salariés est en route, et les entretiens individuels vont suivre. Ces

mesures internes ne sont pas visibles directement par vous, parents utilisateurs, mais l'application des droits et devoirs de chaque salarié, contribue à ce que l'association ai à cœur

le respect de la place de chacun : c'est ainsi qu'en se sentant reconnu pour ses compétences et ses valeurs, une animatrice, un animateur ou une directrice peut accueillir votre enfant dans un climat qui se veut le plus serein et fiable possible.

Dans ce premier trimestre de l'année 2016 se déroulera l'Assemblée générale de l'association.

C'est grâce à la présence de parents utilisateurs au conseil d'administration que l'association existe : elle permet l'accueil des enfants, offre 11 emplois directs (dont 2 mis à disposition par les mairies du Thou et de Landrais) ainsi que des emplois supplémentaires dans l'équipe de restauration et d'entretien des locaux.

Être membre du conseil d'administration demande juste l'envie de faire vivre la structure sans avoir des compétences précises mais forcément vos connaissances personnelles sont une aide précieuse!

Vous êtes près de 190 familles adhérentes: 9 parents siègent au conseil d'administration (dont 3 ne sont plus des parents utilisateurs) alors il y a forcément une place pour vous ! A bientôt...

> En restant à votre disposition pour le Conseil d'administration la présidente Sylvie Guillemain

VLTL est une **structure** associative qui offre des services aux familles, en essayant de faire évoluer au plus

Les membres bénévoles du Conseil d'Administration et l'équipe des salariés réfléchissent conjointement aux améliorations possibles de la structure pour un accueil de qualité.

Pour utiliser les services de Vacances Loisirs Le Thou Landrais (VLTL), il faut :

- 1. Retirer un dossier d'inscription à l'accueil de VLTL (au Thou ou à Landrais)
- 2. Déposer le dossier complet et régler la carte adhésion annuelle
- 3. Réserver la place de son (ses) enfant(s) sauf pour le périscolaire (pour les mercredis : inscription le mois précédent ; pour les périodes de vacances scolaires : affichage dates et feuilles inscription avant chaque pé-



Directrices

Nathalie Foireau, Christine Desfougères ou Juliette Ilitch à la salle du Thou ou au 05 46 35 12 24 Patricia Forestier à Landrais

• Présidente de VLTL

Sylvie Guillemain-Girard 06 88 61 24 92 mail: sylvieguillemain@sfr.fr et/ou tout membre du conseil d'administration (liste affichée dans les locaux d'accueil)



LE THOLUSIEN - JANVIER 2016 15 LE THOLUSIEN - JANVIER 2016

la vie associative

Envie de faire un peu d'exercice?



S'ANIME

Laissons derrière nous 2015 et tous les mauvais souvenirs qu'elle nous rappelle et bienvenue à 2016. Que cette nouvelle année soit synonyme de paix, tolérance, sérénité, joies et bonheur. Qu'elle vous permette de profiter de ceux que vous aimez, qu'elle vous accorde le plaisir de faire de belles rencontres, de partager des moments d'amitié, de rires et de tendresse.

Et même si parfois la vie réserve de mauvaises surprises, qu'elle vous aide à rebondir et à apprécier tous les bons moments qui se présentent. Et surtout que la santé soit au rendez-vous pour permettre de concrétiser vos rêves et vos désirs. Tous nos vœux vous accompagnent pour cette nouvelle année.

Et si parmi vos résolutions de début d'année, l'envie vous prend de faire un peu d'exercice, n'hésitez pas à nous rejoindre. Ce sera avec plaisir que nous vous accueillerons dans une ambiance chaleureuse au sein de notre association qui compte actuellement une trentaine d'adhérent(e)s.

Pour rappel, les séances ont lieu à la salle des fêtes du Thou:

- le mardi de 18 h 30 à 19 h 30,
- le jeudi de 19 h 30 à 20 h 30.

Venez vite nous rejoindre

La présidente, Alba LE DU La secrétaire, Marie-France PEPIN

En route vers de nouveaux projets

L'association PAPJ (Plaine d'Aunis, Pleine de Jeunes) te propose des activités tous les mercredis, vendredis soir et samedis. Tu vas avoir 11 ans cette année, tu es en CM2 ? Tu peux nous rejoindre dès aujourd'hui. Si tu as envie de faire des activités ponctuellement et/ou de monter un projet, nous sommes là pour t'accompagner.

Activités pendant la période scolaire (février) :

- Sortie au Foot Arena le mercredi 3
- Soirée Laser-Game sous le thème Carnaval le vendredi 5
- Atelier créatif, customisation de sac à mains le samedi 6
- Soirée piscine colorée à Palmilud le vendredi 12
- Journée western le samedi 13.

Pendant les vacances : • Stage Raid aventure • Projet push-car • Tournoi de Laser-Game • Journée à l'APAC • Sortie bubble foot • Patinoire • Bowling Cinéma.

Séjour Neige du 14 au 19 février en partenariat avec la Maison des jeunes de St-Rogatien (3 jours de ski au Mourtis, airboard, traîneau à chiens...).

Spectacle de **Norman** le vendredi 26 février.



Séjour en Espagne cet été pour les plus grands de l'association (14 ans et plus).

> Virginie: 06 20 08 70 85 papj.jeunesse@hotmail.fr

Le petit mot ...

JARDINERS AMATEURS

... de François, président des Jardiniers Amateurs:

«Avant l'arrivée du printemps, le travail ne manque pas au jardin!

C'est déjà le moment de semer les petits pois à rame afin d'éviter qu'ils ne soient infestés de vers au moment de la récolte. Il est également encore temps de semer fèves, ail et échalotes.

N'oubliez pas de surveiller les plantes hivernées dans la serre ou la véranda en enlevant les feuilles abîmées et en apportant quand même un peu d'eau pour maintenir une légère humidité.

Pensez à nos oiseaux des jardins, ils ne doivent pas manguer de nourriture et d'eau.

En février, vous pouvez commencer les semis au chaud à la maison : tomates, aubergines, poivrons et piments.

Notez la date du prochain Trocplantes devant les tennis : Samedi 9 avril 2016, de 9 h à 12 h.

Apportez vos plantes, boutures ou graines et repartez avec d'autres!

Contact: 05 46 35 53 39

Nous recrutous!

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2016.

Une nouvelle année qui commence et tout le monde se met au travail afin d'organiser au mieux les manifestations suivantes :

- Le 13 février : Choucroute garnie avec animation (voir affichette ci-dessous)
- Le 24 mai : Vide-grenier à la Gare
- •Les 18 et 19 juin : Foire aux Anguilles

Nous espérons toujours pouvoir recruter de nouveaux bénévoles. Si le plaisir d'organiser et le travail en groupe vous convient, vous serez les bienvenus au sein du Thou s'Anime.



En remerciement de leur participation à la Foire aux Anguilles, tous les bénévoles ont été invités à un repas ; une soirée très réussie et appréciée par toutes et tous.



Assiduité et engagement

La première partie de saison est déjà terminée avec un bilan globalement positif dans toutes les catégories et de belles réussites que ce soit dans le résultat ou dans l'engagement :

- U6/U7 Les prémices du jeu d'équipe avec des règles pas toujours comprises. Des progrès depuis début septembre et quelques plateaux avec d'autres clubs.
- U8/U9 Les résultats sont corrects et constants avec un engagement au rendez-vous.
- **U10/U11** Bilan mitigé avec une équipe 1 qui joue en N1 particulièrement relevé cette année. L'équipe 2 fait le maxi pour bien figurer mais il reste de nombreuses lacunes.
- **U12** Ils ont engrangé un maximum de points dans leur poule et attendent la seconde partie pour confirmer tout leur talent. De très bons moments de football qui ne demandent qu'à perdurer et nous n'en doutons pas.
- U13 De très bons débuts de match avec souvent un avantage au score qui malheureusement n'a pas pu être conservé. C'est dommage car le classement ne reflète pas le niveau de l'équipe. La seconde partie effacera probablement ce manque de réussite.

Dans l'ensemble, l'assiduité, l'engagement et la volonté de progresser continuent de forger notre image de petit club formateur ayant des bons résultats. Nous remercions aussi les éducateurs et parents accompagnateurs pour leur disponibilité et leur comportement.

Le **foot loisirs** n'est pas à la traîne avec 2 victoires en 2 matchs joués.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues dans notre association qui n'est pas réservée qu'aux passionnés de football et qui accueille de plus en plus des femmes et des hommes de tout horizon.

> Contacts: 05 46 43 34 84 06 26 73 32 53 ou venez nous rencontrer les mercredi/samedi

> > LE THOLUSIEN - JANVIER 2016 17

La vie associati

Jazz au Thou

Ulf Wakenius trio

Vendredi 26 février à 21 h au JazzClub du Thou

Ulf Wakenius est né à Halmstad (Suède) le 16 avril 1958. Guitariste de jazz acclamé et célébré partout dans le monde. Entre 1997 et 2007, Ulf Wakenius joue au sein du prestigieux quartet d'Oscar Peterson, couronnement d'une carrière jalonné de nombreux enregistrements. Suivent deux albums en duo avec Rav Brown l'icône de la contrebasse.

Ces dernières années, Ulf a tourné dans le monde entier avec la remarquable chanteuse coréenne Youn Sun Nah.

Nombre de prestigieux guitaristes de jazz contemporains comme Pat Metheny, John McLaughlin, John Scofield ou Mike Stern se disent admiratifs de son jeu. Une grande assise rythmique combinée avec un lyrisme incomparable qui met l'accent sur la mélodie et le groove.

L'extraordinaire guitariste suédois Ulf Wakenius est d'une agilité renversante.

On le retrouvera en trio pour un concert exceptionnel, au JazzClub du Thou, dans un hommage à Wes Montgomery avec ses complices l'organiste Leonardo Corradi et le batteur Tony Match.

Attablés avec vos amis, partageant vos gourmandises et vos précieux liquides, nous vous souhaitons une belle soirée.

Entrée : 30 € (10 € - de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, sur justificatif)

Renseignements, réservations : bc.doublet@orange.fr - 05 46 35 54 61 musiquealacampagne.over-blog.com





Nouveaux circuits

THOU'S DEHORS

MARTRÊCHES

L'association compte 35 adhérents. L'année 2015 se termine, nous avons parcouru beaucoup de chemin sur les sentiers de diverses communes. Pour l'année 2016, nous comptons bien enrichir notre horizon, en découvrant de nouveaux circuits. La marche organisée pour le Téléthon le 12 décembre (photo) a rapporté 354 €. Nous réfléchissons pour 2016, qui sera le 30e anniversaire du Téléthon.

Si vous voulez nous rejoindre, n'hésitez pas, faites un essai. Nous pratiquons une marche soutenue, dans un esprit de convivialité.

Bonne et heureuse année 2016 à tous ; et pourquoi ne pas la commencer par de la marche?

Brigitte Jourdain, présidente 05 46 35 56 08 Martine Pensivy, secrétaire 05 46 27 51 48

Nouvelle année, nouvelle présidente

A l'aube de cette nouvelle année qui commence, toutes les Martrèches Tholusiennes se joignent à moi pour vous souhaiter à tous et toutes une agréable année 2016.

J'espère que chacun de nous pourra faire que celle-ci soit encore meilleure.

En tant que nouvelle

présidente, je m'engage à faire vivre notre association et à ce que chacun des membres du groupe puisse faire partager au plus grand nombre l'amour pour notre tradition.

Pour cela nous vous attendons tous les mercredis soir à partir de 18 h pour les enfants, 19 h pour les débutants adultes et 20 h pour les confirmés.

Stéphanie Soublin

MARTRECHES

La vie communanta

Connaissez-vous l'association

«Les Bambins d'Aunis»?

Vous souhaitez confier votre enfant de moins de 4 ans à une équipe de professionnelles, partager des moments conviviaux avec d'autres parents, «Les Bambins d'Aunis» vous proposent des services à Forges ou en itinérance sur plusieurs communes du territoire.

- ▶ Une crèche agréée pour accueillir 22 enfants
- Une halte-garderie itinérante qui s'installe au Thou le mardi, à Aigrefeuille les lundis et vendredis...

Tarifs en fonction des revenus et du nombre d'enfants (de 0,13 € à 2,91 € l'heure).



BAMBINS D'AUNIS

Des accueils enfants, parents, professionnels, qui sont des temps de rencontre, d'éveil et d'animation ; à Aigrefeuille le mardi et bientôt à Landrais... Service gratuit sauf adhésion annuelle.

Notre philosophie

C'est préserver l'esprit parental et le rythme de l'enfant, l'amener doucement vers son autonomie.

C'est une alimentation saine et en priorité biologique à base de produits locaux.

C'est la convivialité, les rencontres, la solidarité, la mixité...

Si vous souhaitez plus d'informations, n'hésitez pas, contactez-nous à Forges:

05 46 35 58 23 bambinsdaunis@wanadoo.fr

L'Accorderie, échanger et coopérer



LE THOLUSIEN - JANVIER 2016 LE THOLUSIEN - JANVIER 2016



Nouveau site Internet

Un nouvel outil à votre service préparé par la commission Communication ; découvrez le nouveau site Internet de la commune :

www.mairie-le-thou.fr



Dernière minute :

Arrêt TER et travaux sur les voies ferrées

15 années après ma première demande qui avait été rejetée et l'accord en 2004 de la présidente de la Région et après de longues pérégrinations, avec le soutien des syndicats cheminots, la gare va enfin revivre et ce dès le 10 décembre prochain quand s'arrêtera le 1er TER à destination soit de La Rochelle, soit de Surgères, Niort ou Poitiers. C'est une très bonne nouvelle et, d'après ce que j'entends, fort attendue.

5 arrêts dans chaque sens sont programmés. On peut remercier la Région puisqu'elle va financer tout cet aménagement. Entre temps, nous subirons les contraintes des

travaux (création des quais, passerelle) mais aussi celles de réfection des voies entre Niort et La Rochelle, gros travaux de reprise de stucture.

Il y aura interruption totale de circulation des trains entre le 9 mai et le 19 juin. Nous venons d'apprendre que le passage à niveau de Charmeneuil sera également fermé pensant cette période. Je négocie avec SNCF et l'entreprise pour en diminuer le temps, de nombreuses incidences en découlant, notamment les transports scolaires.

Une des 5 zones de stockage des matériaux se fera sur notre commu-

ne, sur le site de la SNCF mais aussi sur des terrains situés à l'Est de la gare. Cela devrait éviter le passage de camions dans nos villages. Les travaux ont déjà débuté (câblage) et ne s'achèveront qu'en septembre avec des périodes de 24 h sur 24 , 7 jours sur 7.

La Communauté de Communes va créer et financer à l'automne 2 par-kings, au Nord sur l'actuelle place et au Sud sur l'emprise SNCF. Nous allons étudier des arrêts pour des correspondances de cars avec le Département et son délégataire des transports.

Christian Brunier, maire



Quand?	Quoi?	Où?	Organisé par qui?	Contacts	+ d'infos
Du 21 janvier au 20 février	Recensement de la population	-	INSEE - Mairie	05 46 35 51 58	p.11
Samedi 6 février Ouverture portes 19 h	Loto	Salle des Fêtes	APE Ecole élémentaire	Réservations 07 83 14 48 42	p.14
Samedi 13 février à 20 h	Soirée choucroute avec animation	Salle des Fêtes	Le Thou s'Anime	05 46 35 62 32	p.17
Jeudi 25 février à 10 h	«Au pays des tototes et des doudous» (conteuse)	Bibliothèque	Bibliothèque	05 46 35 90 73	p.12
Vendredi 26 février à 21 h	Jazz : Ulf Wakenius Trio	JazzClub (salle des fêtes)	Musique à la campagne	05 46 35 54 61	p.18
Samedi 5 mars à 19 h 30	Apéro concert avec «The Blues Touch»	Salle des Fêtes	APE	05 46 29 04 91	p.14
Vendredi 25 mars à 20 h	Soirée «Croc'Mots»	Bibliothèque	Bibliothèque	05 46 35 90 73	p.12
Vendredi 8 avril à 20 h 30	Conférence audio-visuelle «Charente-Maritime, l'histoire vue du ciel»	Bibliothèque	Bibliothèque	05 46 35 90 73	p.12
Samedi 9 avril de 9 h à 12 h	Troc'Plantes	Devant les tennis	Les Jardiniers Amateurs	05 46 35 53 39	p.16